

# Procès-verbal Conseil d'école – MARTINVAST

Mardi 16 Juin 2020

## Personnes présentes

Fonction	NOM	présent	excusé	absent
IEN ou représentant	Mr SAGLIO		x	
Maire	Mr MARIE		x	
Président	Mme DEHAYNIN	x		
Conseillère municipale	Mme FONTAINE	x		
Enseignants	Mme HERY	x		
	Mme Le BRETON	x		
	Mme SERATENSCHII	x		
Parents titulaires	Mme VRIGNAUD	x		
	Mme DIESNIS	x		
	Mme HASNE	x		
	Mme DESMOTTES	x		

## Ordre du jour

1. Point COVID-19
2. Effectifs pour l'année scolaire 2020-2021
  3. Horaire de la pause méridienne
  4. Livret scolaire du 2<sup>ème</sup> semestre
  5. Projet d'Ecole

Mme Dehaynin remercie Mr Habsiger pour avoir facilité la communication entre les parents élus lors de la phase du confinement et du déconfinement.

### 1. Point COVID-19

La mairie est remerciée pour son implication dans l'organisation de l'accueil des élèves. La mise en place du protocole a suscité de nombreux aménagements matériels et a mobilisé du personnel municipal.

Nous remercions également les familles pour leur soutien, compréhension et collaboration dans le travail de leur enfant. Le suivi a été sérieux. Même si nous n'avons pas pu regarder l'intégralité du travail des enfants réalisé pendant toute la période de confinement, nous notons des différences de progression entre les élèves.

Le retour à l'école depuis le 12 mai est fait sur la base du volontariat. Les effectifs des élèves, à ce jour, qui ont repris le chemin de l'école sont les suivants :

<i>2 ans</i>	<i>TPS-PS-MS</i>	<i>MS-GS</i>	<i>CP</i>	<i>CE1-CE2</i>	<i>CE2-CM1</i>	<i>CM1-CM2</i>
Effectifs	23	24	21	25	23	23
Nombre d'élèves revenus	6	20	14	20	22	19

Les enfants qui sont revenus semblent contents. Nous pouvons les féliciter pour leur adaptation aux nouvelles conditions sanitaires. Ce qui reste difficile pour les enseignants c'est de gérer le distanciel et le présentiel ; nous ne pouvons pas être autant disponibles.

Le Président de la République a annoncé le dimanche 14 juin le retour en classe de tous les élèves des écoles. D'ici le milieu de semaine, nous aurons des instructions plus précises sur la manière d'atteindre cet objectif tout en respectant le nouveau protocole sanitaire.

## **2. Effectifs pour la rentrée 2020-2021**

A ce jour, nous comptabilisons 140 élèves pour la rentrée prochaine. Les inscriptions se sont organisées à distance. Nous comptabilisons 50 élèves en maternelle et 90 en primaire. Les visites de l'école ont été annulées.

<i>2 ans</i>	<i>PS</i>	<i>MS</i>	<i>GS</i>	<i>CP</i>	<i>CE1</i>	<i>CE2</i>	<i>CM1</i>	<i>CM2</i>
-	17	16	17	14	23	19	14	20

## **3. Horaire de la pause méridienne**

Au second Conseil d'école, Mme Fontaine avait présenté un nouvel aménagement éventuel des horaires de la pause méridienne. En effet, pour éviter de précipiter les enfants sur le temps du déjeuner, une prolongation de 15 minutes le midi. Les nouveaux horaires de l'après-midi seront 13h45 – 16h15. Un mot d'information sera distribué prochainement aux familles.

## **4. Livret scolaire du 2<sup>ème</sup> semestre**

Le bulletin scolaire de ce second semestre se présentera sous une forme différente au vu de la situation actuelle. Il est difficile, en effet, pour l'équipe enseignante d'évaluer les réels acquisitions des élèves. Chaque enseignant délivra à ses élèves une décision de passage.

## **5. Projet d'Ecole**

La rédaction du Projet d'école, vu la conjoncture actuelle, est repoussée à l'année prochaine. Le projet d'école devrait tenir compte du projet pédagogique normand.

Ce nouveau projet devra s'articuler autour de 3 axes de réflexion :

### **Axe 1: PLUS D'EQUITE POUR PLUS DE REUSSITE**

- Objectif 1 : Lire, écrire, compter, respecter autrui et dire: garantir les apprentissages fondamentaux
- Objectif 2 : Développer les compétences du XXI siècle

- Objectif 3 : Réduire les écarts de réussite liés aux inégalités sociales et territoriales

## **AXE 2 : PLUS DE MOBILITÉ POUR ÉLEVER SON NIVEAU DE FORMATION ET CHOISIR SON AVENIR**

- Objectif 1 : Préparer aux formations et aux métiers de demain
- Objectif 2 : Assurer une offre artistique, scientifique et internationale accessible à l'ensemble des écoles et établissements du territoire normand
- Objectif 3 : Contribuer à ce que chaque jeune exerce une citoyenneté active

## **AXE 3: DES TERRITOIRES D'EDUCATION ET DE FORMATION COLLABORATRICES ET DYNAMIQUES**

- Objectif 1 : Développer des politiques éducatives territorialisées au service du parcours et de la mobilité des élèves
- Objectif 2 : Soutenir le développement professionnel des acteurs

La Présidente  
Delphine Dehaynin